

FINANCIÈRE MONCEY

Information relative au nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital social (article R225-73-1 du Code de commerce)

En application des dispositions de l'article R225-73-1 du Code de commerce, est publié ci-après le nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital de la société le 5 avril 2017, jour de la publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de l'avis préalable des Assemblées générales du 2 juin 2017 :

Total actions émises	182 871
Total droits de vote	365 361
Total droits de vote exerçables en assemblée	365 361

La société rappelle par ailleurs à ses actionnaires que le nombre total de droits de vote existant et d'actions composant le capital de la société au 30 avril 2017, a été déclaré au titre de l'article 223-16 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers comme suit :

Total actions émises	182 871
Total droits de vote	365 365
Total droits de vote exerçables en assemblée	365 365

Le 10 mai 2017

Il est précisé que par l'effet de la loi n°2014-384 dite « loi Florange » et sans qu'il n'ait été procédé à la modification matérielle des statuts, un droit de vote double est conféré aux actions entièrement libérées et pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au nom du même actionnaire.



Correspondance à adresser : Tour Bolloré – 31-32, quai de Dion-Bouton – F 92811 Puteaux cedex

Tél. : 01 46 96 44 33 – Fax : 01 46 96 44 22 – Internet : www.bollore.com

Siège social : 31-32, quai de Dion-Bouton - 92800 Puteaux

S.A. au capital de 4 206 033 Euros – 562 050 724 R.C.S. NANTERRE